

# *Les informations municipales*

*Municipalité du Canton  
de Saint-Godefroi*

*Décembre 2024*

## *Voeux des fêtes*

*Le maire, les membres du conseil municipal, les employés et la directrice générale vous souhaitent, à toutes et à tous, leurs meilleurs voeux pour la période des Fêtes.*

*Que cette période de rassemblement familial soit pour chacune et chacun d'entre vous, une période de repos et pleine de surprises.*

*Au nom de toute l'équipe de la Municipalité,*

*Joyeux Noël et Bonne Année 2025!*

*Gérard Litalien, maire*



### *Congés des fêtes*

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2024 au 2 janvier 2025 inclusivement.

### **Budget 2025**

Le taux de la taxe foncière est le même que l'an dernier, soit de 0,75\$/100\$ d'évaluation imposable.

Le tarif de l'enlèvement et la destruction des ordures est le même que l'an dernier aussi, soit 318,00\$.

Le tarif de collecte sélective des matières recyclables a été retiré des comptes de taxes de 2025 (*en 2024 : 121,42 \$*). La gestion sera faite par la MRC de Bonaventure à partir de 2025.

### **Tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025**

Veuillez prendre note des dates des séances ordinaires du conseil municipal qui se tiendront, le mardi à 19h à la Salle Eugène Anglehart, située au 109C, Route 132, Saint-Godefroi, QC :

7 janvier 2025  
4 février 2025  
4 mars 2025  
1<sup>er</sup> avril 2025  
6 mai 2025  
3 juin 2025  
2 juillet 2025  
5 août 2025  
2 septembre 2025  
1<sup>er</sup> octobre 2025  
11 novembre 2025  
2 décembre 2025

### **Déneigement—Rappel**

Nous vous rappelons qu'il est défendu de déposer la neige sur les rues, chemins ou places publiques de la municipalité. Des accidents pourraient être causés par votre négligence.

De plus, votre Bac ne doit pas être placé sur la chaussée. Vous devez le ramasser après le passage du camion de la cueillette.

Nous vous demandons de tenir compte de ces recommandations afin de vous éviter des problèmes.

## Enregistrement annuel obligatoire pour votre chien

Les propriétaires de chiens sont tenus par la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens de procéder à l'enregistrement de leur animal au registre municipal. Tout chien dont le gardien ou le propriétaire a sa résidence dans la municipalité du Canton de Saint-Godefroi doit être enregistré à ce nouveau registre, incluant ceux qui ont déjà été enregistrés par le passé.

L'enregistrement, possible dès aujourd'hui, se fait via la plateforme Emili.pet. En vous connectant au site, vous serez invités à créer un compte et à remplir la fiche d'informations de votre ou vos chiens. Vous pourrez aussi payer en ligne les frais d'enregistrement s'élevant à 20\$ par médaille annuellement, ou choisir une autre option de paiement. Une médaille pour chacun des animaux vous sera envoyée directement par la poste à la suite de votre enregistrement.

Inscription et renouvellement :  
**[www.emili.pet](http://www.emili.pet)**

Vous n'êtes pas confortable avec l'enregistrement en ligne? Un support technique et une assistance aux citoyens sont disponibles par téléphone au 1 800 937-0478.

Votre équipe municipale peut aussi vous assister au besoin.



**RAPPEL !**

**ENREGISTREMENT ANNUEL  
OBLIGATOIRE**

**POUR VOTRE CHIEN**

INSCRIPTION + RENOUELEMENT

[www.emili.pet](http://www.emili.pet)

**emili**  
Ondine Animale

**1 800 937-0478**

Créez un compte  
Créez la fiche de l'animal  
Payez la médaille en ligne  
Recevez-la par la poste

EN PARTENARIAT AVEC

RÉSEAU DE PROTECTION ANIMALE  
MRC d'AVIGNON  
MRC de BONAVENTURE



**Province de Québec**  
**Municipalité du canton de Saint-Godefroi**  
**MRC de Bonaventure**

## **AVIS PUBLIC**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-GODEFROI**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 285-2024 RÈGLEMENT DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2025 ET BUDGET 2025**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

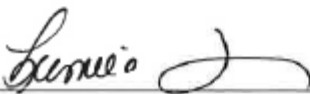
QUE :

Le Conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi a adopté, lors de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2024, un règlement portant le numéro 285-2024 Règlement de taxation pour l'année 2025 et Budget 2025.

Toute personne intéressée à prendre connaissance de ce règlement peut le faire en se rendant au bureau de la Municipalité.

*QUE LEDIT RÈGLEMENT ENTRERA EN VIGUEUR CONFORMÉMENT À LA LOI.*

Donné à Saint-Godefroi, ce 19<sup>e</sup> jour de décembre 2024,



---

Lumina Horth  
Directrice générale et greffière-trésorière

# Municipalité du Canton de Saint-Godefroi

## *Babillard des organismes*

### **Club Inter-Actif**

Activité : **Sacs de sable**

Endroit : Club des 50 ans et plus

Adresse : 24, Route de l'Église, Saint-Godefroi

Début : 4 janvier 2025

Heure : 13h30

*Pour inscriptions ou informations,*  
veuillez vous adresser à : Jeanne d'Arc Francoeur  
Tél. : (418) 752-3038



Les membres du  
Club Inter-Actif  
vous souhaitent de  
passer de très  
joyeuses fêtes

### **Club des 50 ans et plus**

Activité : **Pétanque Atout**

Endroit : Club des 50 ans et plus

Adresse : 24, Route de l'Église, Saint-Godefroi

Début : 5 janvier 2024

Heure : 14h

Activité : **Bingo**

Endroit : Club des 50 ans et plus

Adresse : 24, Route de l'Église, Saint-Godefroi

Début : 7 janvier 2025

Heure : 14h

*Pour inscriptions ou informations, veuillez*  
vous adresser à : Joseph Blais  
Tél. : (418) 752-2826



Les membres du  
Club des 50 ans et plus  
vous souhaitent un  
Joyeux Noël et  
une Bonne Année 2025

### **Club Optimiste**

**Souper Barbue, date à déterminer  
en Janvier 2025**

Adresse : 41, Rte de l'Église, Saint-Godefroi

*Pour informations, veuillez vous*  
adresser à : Fabien Thériault  
Tél. : (418) 752-2812



Les membres du Club Optimiste vous souhaitent  
un Joyeux Noël

# Municipalité du Canton de Saint-Godefroi

## *Babillard des organismes* (suite)

### **Fabrique de Saint-Godefroi**

Adresse : 98, Route 132, Saint-Godefroi

Pour informations, veuillez vous adresser à :

Georgette Chapados

Tél. : (418) 752-5818

Frîperie

**Les Trésors  
du grenier**



*Heures d'ouverture :*  
Mercredi, de 13h à 16h  
Dimanche, de 11h à 16h

Endroit : Sous-sol de l'Église de Saint-Godefroi  
98, Route 132, Saint-Godefroi (Québec)

Veuillez déposer vos dons dans la boîte de dépôt.

Merci de vos généreux dons

Au profit la Fabrique de Saint-Godefroi

Les membres de  
la Fabrique de Saint-Godefroi  
et les responsables de la  
frîperie, Les Trésors du grenier,  
vous souhaitent de passer de  
merveilleuses fêtes



**Responsables de la frîperie : Johanne Horth et Laurette Grenier**

### **Cercle de Fermières Saint-Godefroi inc.**

Endroit : Sous-sol de l'Église de Saint-Godefroi

Adresse : 98, Route 132, Saint-Godefroi

Pour informations, veuillez vous adresser à :

Diane Aubut

Tél. : (418) 752-4599

*Joyeux Noël*



*Les membres du Cercle de fermières de Saint-Godefroi vous souhaitent au temps des  
fêtes rempli d'amour et de partage. Profitez de ces instants magiques pour rire et vous  
amuser et que ce moment vous comble de joie.*

*Joyeux Noël et que vos chassons soient remplis de cadeaux merveilleux!*

*Cercle de fermières Saint-Godefroi inc.*

## *Membres de votre Conseil Municipal*

Gérard Litalien, maire

Johanne Horth

Georges Chapados

France Grenier

Laurette Grenier

Nancy Huard

